

185

PIERRE TOUSSAIN à Guillaume Farel, à Bâle.
De Paris, 9 décembre (1526).

Autographe. Bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel.
Crottet, op. cit. Appendice, n° 4.

SOMMAIRE. Ayant appris que vous êtes à *Bâle*, je vous écris, afin de vous féliciter de l'appel qui vient de vous être adressé pour prêcher l'Évangile. J'ai eu beaucoup de traverses depuis ma sortie de prison, mais à présent tout va bien. *Le Duc* [de Lorraine] et *l'abbé* [de St.-Antoine] ont promis de me laisser tranquille. Je dois aussi à *la duchesse d'Alençon* d'avoir pu me remettre à l'étude. Enfin *le cardinal de Lorraine* s'est montré plein de bienveillance pour moi.

Didier [*Abria*] est ici, mais il me fuit. *Le Fevre* est au-dessous de sa tâche, mais *Roussel* donne de grandes espérances pour l'avenir. Arrivez donc en toute hâte. Saluez *Ecolampade*, *Marc*, *Bentin* et *Vaugris*, en les remerciant de l'affection et de la sollicitude qu'ils m'ont témoignées. La pauvreté m'empêche de leur payer ma dette. N'oubliez pas non plus de saluer les frères de *Zurich*. Ceux qui sont ici avec moi au collège *Le Moine* vous saluent. On désirerait beaucoup en France posséder des *Bibles latines* traduites exactement de l'hébreu.

Soli Deo honor et gloria !

Charissime Farelle, scripseram *Capitoni nostro* literas satis prolixas, nihil minus suspicans quam alias ad te scribere. Cæterùm, quoniam nunciatum est mihi *te nunc esse Basileæ*, facere non potui quin ad te scriberem, rogaremque etiam atque etiam, ut amicos qui isthic sunt et fratres in Christo nomine meo salutares, sed inprimis charissimum patrem nostrum et præceptorem *Œcolampadium*, *cujus nos opus sumus in Domino*.

Audio *te vocari ad propagandum Christi regnum*¹ : quæ res sic animum meum exhilaravit ut nulla magis, nec dubito, quæ tua est synceritas, quin provinciam hanc sis suscepturus, quod ut facias te etiam atque etiam hortor. Nunc, gratia Christo, bene habent omnia, et bene valeo, tametsi *hic sum multa passus post liberationem*

¹ Allusion à l'appel que les fils de *Robert de la Marck* venaient d'adresser à Farel. Voyez le N° précédent.

*meam, et propemodum majora quam in ipsis vinculis*², quod vix haberem ubi tuto reclinarem caput, ob metum adversariorum, nisi fortasse in Aula, à quâ sic abhorreo ut nemo magis³. Cæterùm *Dux*⁴ et *Abbas*⁵ polliciti sunt, se non exhibituros mihi post-hac negotium, quod tamen vix impetrare potuit illustrissima *Princeps Alanconiæ*, et magnis profectò argumentis declararunt illi, cujus erant in me animi, si non posuisset nobis terminum Dominus qui præteriri non poterit. Regnante hic tyrannide Commissariorum et Theologorum⁶, qui me declararant hæreticum⁷, tutus esse non potuissem; sed quoniam horum malignitas innotescit orbi, beneficio Illustrissimæ *Ducis Alanconiæ* restitutus sum literis simul et Sacrarum Literarum meditationi.

De *Desyderio*⁸ nihil habeo quod scribam. Fuit in patria diu, nec quemquam ex fratribus est alloquutus. Huc reversus nunquam me invisit. In summa, hunc pudet mearum afflictionum, et sic pudet ut mecum ire in via non auderet. Nec est operæprecium ut quicquam de his ad eum scribas: satis est hic admonitus à multis. Rogemus Dominum, ne spiritum suum a nobis auferat: alioqui nihil aliud sumus quam caro et sentina pe[c]cati. *Faber impar est oneri Evangelico ferendo. Per Ruffum magna operabitur Dominus*⁹, quem spero etiam non defuturum tuis conatibus. Proinde *advola*. Scribe-rem ad vos multa, sed scio *Ruffum* nihil omisisse quod ad hoc pertineat¹⁰.

Salutabis iterum charissimum fratrem nostrum in Christo *OËcolampadium, D. Marcum*¹¹, hospitem meum, et *Bentinum*¹², mihi charissimos, quos ego scio sæpe multumque sollicitos fuisse mea causa. Et audio *Joannem Vaugris* fidelissimi fratris officio functum, postquam intellexisset me periclitari de vita, cui ego sane multis nominibus plurimum debeo; huic gratias habeto meis verbis et

² — ³ Voyez le N° 181.

⁴ *Antoine*, duc de Lorraine.

⁵ *Tnéodore de St.-Chamond* (V. le N° 181, n. 2).

⁶ Voyez les pages 390 et 391.

⁷ Voyez le N° 181, note 8.

⁸ *Didier Abria* (N° 157, note 4).

⁹ Comparez ce passage avec celui du N° 181 qui est relatif à *Le Fèvre* et à *Roussel*.

¹⁰ Voyez la lettre de Roussel du 7 décembre (N° 184).

¹¹ Voyez le N° 140, note 9.

¹² Voyez le N° 183, note 33.

salutem dicito simul et *Conrado Rech* ¹³. Et roga *Marcum et Ben-
tinum*, creditores meos, ne ægrè ferant quòd pecunias non mise-
rim hactenus ¹⁴. Satis sciunt quid in causa fuerit. Si indigent, ven-
dant quæ isthic habeo ¹⁵. Ego minus abundo in præsentia, gratia
Christo, quàm qui æs creditum exolvere possim. Offerebantur hic
mihi conditiones amplissimæ ¹⁶, quas ego sprevi, certe sciens quòd
me tentabat Dominus. Sed malo esurire et abjectus esse in domo
Domini quam cum divitiis multis habitare in tabernaculis impio-
rum. *Cardinalem Lotharingiæ sum sæpe in Aula alloquutus, et certe
non est iniquus Evangelio* ¹⁷. Hic videns quò redactus essem, *ul-
tro pollicebatur se studiis meis sumptum suppeditaturum*. Cæterùm
scio, quorum causâ factum est ut nihil sit hactenus præstitum.
Scio me non minus amari a *Cardinale* quam me persequuntur
odio illius domestici et familiares.

Putabam me solùm duo verba in præsentia ad te scribere, quòd
sit hic qui meas litteras ad te expectat, sed non sum mei juris. Et
libenter scriberem *Œcolampadio nostro* et aliis omnibus. Cæterùm,
quum tibi scribo, fratribus omnibus qui isthic sunt scribo, quorum
ego sanè facies videre cupio. Si scripseris *Tygurinis*, vel *Œcolam-
padius*, salutate fratres meis verbis. *Biblia latina, ad veritatem hæ-
braicam versa, à multis desyderantur in Francia*. Namque quæ
superioribus diebus, *Cratandri* formulis, excusa sunt, minus satis-
faciunt, quòd nimium illic græcetur interpret ¹⁸. Commendo me
vestris precibus, ne succumbam in hac militia. Vale. Gratia et pax
Domini nostri Jesu Christi sit cum omnibus vobis! *Fratres qui in
hoc Collegio sunt, hoc est Cardinalis Monachi, in quo ago in præ-
sentia, te salutant* ¹⁹. Parisiis IX^a Decembris (1526).

¹³ *Conrad Resch*, le libraire, qui résidait ordinairement à Bâle.

¹⁴ Toussain avait d'abord écrit: « quòd ad diem præstitum pecunias non miserim. »

¹⁵ En quittant *Bâle*, au mois d'octobre 1525, *Toussain* y avait laissé ses livres (N^o 181, vers la fin).

¹⁶ Ces propositions brillantes lui avaient été faites par la duchesse d'A-
lençon (N^o 181).

¹⁷ Voyez le N^o 152, notes 5 et 7.

¹⁸ « *Biblia Latina ad LXX Interpretum fidem diligentissimè tralata, et ex
versione Complutensi edita cum Præfatione Andreæ Cratandri. Apud An-
dream Cratandrum. Basileæ, 1526.* » In-4^o. (V. Maittaire, op. cit. II, 671,
et Le Long. Bibliotheca Sacra.)

¹⁹ Nous avons vu par les lettres d'*Angelus* et de *Canaye* (N^{os} 83 et 105),
qu'il régnait une certaine fraternité entre les anciens élèves du collège Le

1526 M.[ARTIN] B.[UCER] A GUILLAUME FAREL [A AIGLE]. 463

Salutem dicito *Conrado, OEcolumpadii famulo*, meis verbis, quem velim esse mei memorem in suis precibus. Et iterum vale. Cum scribis ad me, scribis « *Symoni Panagio* », et vix sunt mihi redditæ literæ tuæ. Scribite « *Petro Tossano* » audacissime, quandoquidem me non pudet vestrarum litterarum, et qui nihil habet nihil potest perdere. *Hæc, hæc gloria mea, quòd habeor hæreticus ab his quorum vitam et doctrinam video pugnare cum Christo*, et cætera.

P. TOSSANUS, indignus qui vocetur Christianus.

(P. S.) *OEcolumpadi*, pater et præceptor charissime, te saluto in Domino, simul ac te, *Marce*, et *Bentine*, meque vestris precibus commendo. Valet.

(*Inscriptio* :) Charissimo fratri Guilielmo Farello. Basileæ.

186

M.[ARTIN] B.[UCER] à Guillaume Farel (à Aigle).
(De Strasbourg), 13 décembre (1526).

Inédite. Autographe. Bibl. des pasteurs de Neuchâtel.

SOMMAIRE. Rien de changé dans notre situation. *Luther* vient de publier contre moi une *Épître* très-acerbe, dans laquelle il dit que nous nous jouons de Christ. *Ma réponse* n'imitera point la violence habituelle de mon adversaire. *M.[artin] Cellarius*, que j'ai vu hier, me paraît un homme fort pieux et bien différent de l'anabaptiste *Denckius*, qui cherche à troubler notre église. Le départ subit du porteur m'a empêché d'avertir *Capiton* ou *Simon [Robert]*, qui voulait vous écrire. J'ai assisté aux noces de *Marguerite*. Faites-nous savoir au plus tôt quel est le succès de votre entreprise.

Gratia et pax ! Nostra eodem fere statu perseverant. *Lutherus* durissimam epistolam contra me edidit, mire mea calumnians.

Moine, qui conservaient une grande affection pour *Le Fèvre* et *Farel*, dont ils avaient entendu les leçons. Il est assez probable que *Toussain* lui-même avait étudié dans cette institution.

Persancte *affirmat, nos hereticos sacramentarios* Christum pro ludo habere, neque unquam serio a nobis cognitum aut doctum¹. Hoc ex eo colligit, *quod putemus non tam periculosam hanc distinctionem*², *si cætera fidei et charitatis constant*, — quia illi Christus blasphematur, quoties non datur sensus proprius verbis Ipsius. Totus miser est. Respondebo homini, sed non suo more³; alioqui recte Christiani dicerent me furere.

Fuit heri mecum *M. Cellarius*⁴. Bone Deus, quantum et quàm

¹ Cette *Épître*, dont *Bucer* avait eu connaissance par la copie que *Luther* avait destinée à être imprimée à Strasbourg, ne fut effectivement publiée qu'en mars 1527 (V. la note 3). Ce qui concerne l'origine et la publication de cet écrit est raconté dans le passage suivant de la lettre adressée par *Ecolampade* à *Zwingli* le 1^{er} décembre 1526: « A Wittenberga *Argentinensibus* nihil aliud allatum est, præter *inhumanissimam illam epistolam* qua *Bucerum*, sincerissime et optime meritum, ingrattissimus [scil. *Lutherus*] flagellat. Præmiserat hic noster [scil. *Bucerus*] in tomum quartum *Lucubrationum Lutheri*, quas latinitate donarat, *præfationem*, christiana mansuetudine et pietate renitentem, eruditionisque plenam, et in ea submonuit et *de Eucharistia*, cum honesta tui ac mei memoria. Id tam indigne fert homo ille miser, ut furoris sui nullum esse sinat finem. Misit eam epistolam *Secerio*, typographo Hagenoiensi, ut, si illam *Hervagius* noluit imprimere, ipse imprimat. Visum autem *Bucero*, ut *Hervagius* excudat, sed antidoto *Buceri* adjecto, nempe apologia, qua et *Pomerani* criminationi respondebit. » — *Ecolampade* fait encore allusion à *l'Épître de Luther* dans sa lettre du 23 décembre 1526, adressée au même correspondant: « Fratres *Argentinenses* sæpe scribunt, ut moneam amicè, ne *Lutherum*, ut meretur, tractes... Moderaberis ipse stylum. *Quid gravius dicere poterit Lutherus, quàm quod nunquam serio Christum vel cognoverimus, vel docuerimus?* Non licet igitur tacere, sed minus expedit injuriam retaliare. » (Voyez *Zuinglii Opp.* VII, 566 et 578.)

² C'est-à-dire les dissentiments sur le dogme de l'Eucharistie.

³ La *Réponse de Bucer* fut imprimée en même temps que *l'Épître* du réformateur saxon (V. la note 1), dans un volume qui portait le titre suivant: « *Præfatio M. Buceri* in quartum Tomum *Postillæ Lutheranae*, continens summam *Christianæ doctrinæ*. — *Ejusdem Epistola explicans locum I. Cor. 10 [l. 9].* Anne scitis qui in stadio currunt... Cum annotationibus in quædam pauculis *Lutheri*. — *Epistola M. Lutheri ad Johannem Hervagium superiora criminans*. — *Responsio ad hanc M. Buceri*, Item ad *Pomeranum satisfactio de versione Psalterii*. — *Probate omnia, quod bonum est tenete. I. Thessalon. 5. Anno M.D.XXVII.* » (A la fin: « Argent. 25 Martii. ») In-8°. (Voyez *Zuinglii Opp.* VIII, 35, et la *Biographie de Capiton* et de *Bucer* par *J. W. Baum*, Elberfeld, 1860, p. 591.)

⁴ *Martin Cellarius* (N° 130, n. 16), au sujet duquel *Capiton* écrivait à *Zwingli*, le 14 novembre 1526: — « *Tuum nomen, ob Christi gloriam, acerrime asserit [Cellarius]. Habet tamen sua dogmata... Interim ad caritatem*

pium ingenium, ut mihi quidem videtur, longe aliud ingenium quàm *Denckii*! *Denckius*⁵ vere ecclesiam nostram libenter turbaret. Vale. Festinantissimè. Nuncii festina abitio effecit ut non potuerim indicare vel *Cap.[itoni]* vel *Symoni*⁶, qui petiit tamen sibi indicari, ut tibi scriberet. *Margarita*⁷ nupsit monacho qui *Wittenberga* advenit. Duximus chorum in nuptiis ejus. Vale. Redde quàm primum nos *de tuo successu*⁸ certiores. 13 Decemb. (1526)⁹.

M. B.

(*Inscriptio* :) Chariss. Guillelmo suo¹⁰.

appositissimus est. *Totus huc spectat, ut, summâ Christi salvâ, mutuo nos feramus; daturum Dominum in posterum majorem lucem.* — et le 26 décembre suivant : — « *Martinus Cellarius hic fuit, quem hactenus tibi amicum semper putavi; verùm sic se gessit, ut hominem vehementer amplectar.* » (Voyez Zuinglii Opp. VII, 563 et 580, et une lettre de Cellarius publiée par M. Herzog. Vie d'Écolampade, éd. all. II, 303.)

⁵ *Jean Denck*, né en Bavière, l'un des plus célèbres entre les docteurs des Anabaptistes. Après avoir étudié à Bâle, où il remplit les fonctions de correcteur chez Cratander et Curion, il obtint une place de maître d'école à Nuremberg (1524). Il fut expulsé de cette ville à cause de ses croyances religieuses et se retira à Mulhausen en Thuringe, puis à Augsbourg (1526). *Capiton* parle en ces termes de la conduite de *Denckius* à Strasbourg : « *Cum Johanne Denckio, die 22 hujus mensis, nobis colloquium fuit... Fatebatur in præcipuis rebus nihil à nobis dissentire se, cum tamen revera longissime dissentiat. Nostram certe ecclesiam conturbavit vehementer. Vita in speciem castigata, dexteritas ingenii, habitudo in agendo decens mirifice vulgum perstringunt... Jussus est hinc discedere. Discessit heri.* » (Lettre du 26 décembre 1526. Zuinglii Opp. VII, 579.) *Vadian*, qui paraît l'avoir connu personnellement, disait de lui plus tard : « *In Denggio illo, ornatissimo juvene, omnia profecto ita erant eximia, ut ætatem etiam vinceret et ipso etiam major videretur. Verùm... abusus est ingenio.* » Voyez aussi Écolampadii et Zuinglii Epp. fol. 197. — Zuinglii Opp. t. VII, 531 et 572, t. VIII, 59 et 75. — J. J. Herzog, op. cit., II, 272 et 273. — J. C. Füsslin. Beyträge, V, 871 et 397.

⁶ *Simon Robert* de Tournay (N° 168, n. 8).

⁷ Il est déjà question de cette personne dans la lettre de Farel du 25 octobre.

⁸ Ce détail montre que *Farel* était entré récemment dans un nouveau champ d'activité, et qu'il n'avait pas encore donné de ses nouvelles à Bucer depuis son départ de Bâle.

⁹ L'année est fixée par les détails mentionnés dans les notes 1, 3 et 8.

¹⁰ Bucer avait d'abord écrit *Chariss. Farello*. Ce dernier mot a été biffé par prudence.

187

ŒCOLAMPADE à Guillaume Farel (à Aigle).
De Bâle, 27 décembre 1526.

Œcolampadii et Zuinglii Epistolæ. Éd. cit. fol. 207 a.

SOMMAIRE. J'ai éprouvé une grande joie à la nouvelle que vous avez trouvée pour la seconde fois l'occasion de prêcher la Parole. En attendant que la porte vous soit ouverte, agissez avec beaucoup de prudence, et prenez toujours conseil de Christ, selon votre habitude. *Damien*, le porteur de ma lettre, vous dira l'état de nos affaires.

Joann. Œcolampadius Gulielmo Farello in Aelin¹, Christiano fratri.

Salutem in Christo. Gaudio magno percepi, te iterum² annuncianti Verbi locum invenisse. Gratia sit Christo! Tu autem, mi Farelle, *fortiter*, obsecro, *et prudenter agito*; serpens enim antiquus sua calliditate mirum in modum insidiatur. Piis artibus, et apostolicis versutiis ad circumveniendum illum opus est. *Ubi ostium putuerit, tunc adversariis liberius obsistetur. At Christus fortior, docebit qua via eundem: illum, ut soles, habe magistram.* Ut se res nostræ hic habeant *Damianus noster*³ narrabit, qui heri insignitus est colapho propter Christum, quem tibi non opus fuerit commendare. Nosti enim, nihil eo esse sincerius. Datæ Basileæ, in die Joannis Evangelistæ. Anno 1527 (1526)⁴.

¹ En décembre 1526, Zwingli écrivait aux pasteurs de Strasbourg : « *Farelle agit in Aelin*, annunciat verbum Domini. » (Zuinglii Opp. VII, 579.)

² Dans la pensée d'Œcolampade, la première église desservie par Farel avait été celle de Montbéliard.

³ Nous supposons qu'il veut parler de *Damianus Irmen*, libraire à Bâle.

⁴ La fête de St. Jean l'Évangéliste ayant lieu le 27 décembre, la lettre est datée de l'an 1527, d'après le style allemand, qui faisait commencer l'année à Noël.

188

MICHEL D'ARANDE à Guillaume Farel, (à Strasbourg).
(De France, pendant l'été de l'année 1526)¹.

Inédite. Autographe. Bibl. Publ. de Genève. Vol. n° 413.

SOMMAIRE. Vous m'avez jadis exhorté à me conduire comme un Chrétien. Maintenant c'est à vous que le devoir est imposé non-seulement d'agir en Chrétien, mais encore de vous consacrer entièrement à Christ. Ses dispensations à notre égard vous seront annoncées par les hommes pieux qui sont porteurs de ma lettre. Au nom de tous ceux qui, dans ce pays, ont goûté Christ et sa sainte Parole, *redoublez vos prières pour votre chère France*; demandez à Dieu que son Nom soit connu de tous, et sa Parole repandue en tous lieux. Saluez tous les saints qui sont parmi vous et particulièrement votre hôte, ce vrai Chrétien [*Capiton*]. Vous lui direz que j'ai été le fidèle interprète de *sa lettre [à la Duchesse]*; elle en a été reconnaissante, et elle le prie de la consoler parfois en lui envoyant des épîtres aussi édifiantes que celle-là. *Jean Chapelain*, le medecin, vous salue en Christ.

Jesuschristus.

Tu me aliàs monuisti per litteras quasdam ad *Bletum*², fratrem nostrum carissimum, ut me christianum prestarem. *Nunc vero tue partis erit, ut te non solum prestes christianum, sed ut te totum in Christum conficias et transformes, quando maxime sic nobiscum factum est a Domino*³, ut audies ex his christianissimis hominibus, quos nosti. *Rogamus igitur te, quotquot hic de Christo et sancto ejus verbo aliquid degustavimus, ut tandem pro Gallia tua sollicitus ac rigidantissimus modis omnibus apud Deum efficias et ipsum*

¹ La présente lettre a dû être écrite pendant le séjour de *Farel* à *Strasbourg* et postérieurement à la rentrée en France de *Le Fèvre* et de ses compagnons (V. le N° 168, n. 1).

² *Antoine Du Blet* de Lyon, mort au mois d'avril ou de mai 1526 (N° 176).

³ Michel d'Arande veut-il parler de sa nomination à l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ou des dispositions religieuses du Roi et de sa famille (p. 446)?

interpellas [l. interpelles], *quò sanctum ejus nomen cognoscatur ab omnibus et verbum ejus ubique currat*, id quod non dubito te in votis ardentissimis habere.

Propterea, litteris parcentes, *salutamus sanctos omnes qui apud vos sunt, imprimis tuum illum patrem et verè christianum hospitem*⁴, cui negocium omne coram Deo et hominibus committitur. Dices eidem, me fuisse fidelem interpretem litterarum suarum⁵, pro quibus gratias omnis [l. omnes] quas potest reddit⁶. Rogatque, ut, cum potest, scriptis tam christianis visitet eam et consoletur. Gratia Jesu Christi Domini nostri cum spiritu tuo!

*Johannes Capellanus*⁷, medicus vere Christianus, te in Christo salutatur plurimum, cupiens ut gratia et pax omnis a Domino tecum sit semper.

Tuus ex animo quem nosti⁸.

(*Inscriptio* :) A mon frère et amy G. F.

189

[UN LORRAIN ?]¹ à Martin Bucer, à Strasbourg.
(De Metz? vers la fin de l'année 1526, ou vers le milieu de l'année suivante.)

Inédite. Manuscrit original. Archives de Zurich.

SOMMAIRE. La lecture de vos livres et le bruit public nous ayant fait connaître *la foi et les œuvres de votre église*, nous désirions depuis longtemps vous écrire ; mais cela n'était pas facile, entourés comme nous le sommes d'embûches et d'espions. Aussi

⁴ *Wolfgang Capiton*, comme Farel l'a noté plus bas sur le manuscrit original.

⁵ Farel a écrit à la marge : « Literæ sunt *Capitonis ad Reginam Navarrae*. »

⁶ Il faut sous-entendre *Regina*.

⁷ *Jean Chapelain*, médecin de la reine-mère.

⁸ A côté de ces mots on lit les suivants de la main de Farel : « *Michaël Arandius*. »

¹ Notre hypothèse peut se défendre par les considérations suivantes :

vous estimons-nous heureux, à cause de la liberté de prédication que *vos magistrats* vous ont accordée. Dieu veuille éclairer *nos Juges*, plongés dans les superstitions et si cruels pour ceux qui s'écartent de la doctrine de leurs ancêtres ! Malheureusement ils ne sont pas seuls à manifester de l'aversion pour le dogme de l'Eucharistie, tel qu'il est enseigné par les anciens docteurs : on rencontre parmi *nos Évangéliques* des gens obstinément attachés aux idées de *Luther* sur ce point. Nous reconnaissons volontiers que *Luther* a été un admirable instrument entre les mains de Dieu, mais nous savons aussi qu'il est homme et par conséquent faillible, ce qui est d'ailleurs démontré par la violence de son langage. Aussi, après avoir pesé toutes choses dans la balance de la raison, nous avons goûté votre douceur, et, recherchant attentivement la vérité, nous avons été conduits à admettre la doctrine sur laquelle vous provoquez le libre jugement de chacun, bien qu'elle nous parût d'abord fort étrange. Nous rendons grâces à Dieu de tous les bienfaits qu'il nous a départis par votre moyen. Répandez au loin la gloire de Christ, sans vous inquiéter de vos puissants adversaires. Ce qui s'est passé récemment, à la suite de la *Dispute de Baden*, nous a prouvé que Christ n'abandonne point ses serviteurs.

Eruditissimo juxta ac humanissimo Doctori *Martino Bucero* Jesu Christi apud *Argentoratenses* in verbo ministro, gratiam et pacem per eundem Jesum Christum Dominum nostrum !

Quum *superioribus annis*, tum libris per te, *Ulrichum Zuinglium*, *Joan. Oecolampadium*, *Fabricium Capitonem* ac alios nonnullos æditis, tum *aliorum relatu*, vestram in Christum fidem ac *decentissimum ordinem*² conversationemque didicissemus, multis modis gavisus sumus, D. Bucere in Christo Jesu observandissime. Sed et *antehac* ad te scribere sæpenumero in votis fuit, si cui tutò literas commissemus, facilè licuisset invenire. Nam *corycæis et explora-*

La physionomie de l'écriture est essentiellement française ; c'est une belle gothique mi-cursive, qui n'a pas de rapport avec les caractères usités à cette époque dans les lettres latines écrites par des Allemands. Plusieurs détails de cette épître adressée à Bucer autorisent à croire que la communauté religieuse à laquelle appartenait l'écrivain avait été fréquemment l'objet de la sollicitude des pasteurs strasbourgeois. En outre, la situation politique et religieuse indiquée dans la présente lettre révèle une absence de liberté qui n'existait pas au même degré en Allemagne. Le pays où se passent ces choses n'est pas la France, car il serait question d'un *Parlement* persécuteur. L'écrivain dit « *nos Juges*, » ce qui semble se rapporter à la Lorraine et aux *XIII Juges de Metz*. Il est même possible que nous ayons ici une lettre écrite au nom de l'église évangélique de Metz, qui comptait environ cinq cents membres en 1525 (Voyez Olry, op. cit. Préface de M. Cuvier).

² Voyez les lettres de Roussel à Briçonnet et à Nicolas Le Sueur (N^{os} 167 et 168).

toribus, qui omnia omnium consilia tam curiose observant, *plena sunt apud nos omnia*, sic ut ab illorum insidiis vix quicquam tutum sit ³. Sanè felices vos judicavimus, quos Dominus tanta gratiæ suæ exhuberantia dignatus sit, ut jam quicquid Christi gloriam fratrumque salutem promovere visum fuerit, libere etiam per magistratum concessum sit *in publicum adferre* ⁴. Faxit Deus ut vel tandem *nostros iudices* ⁵ sua claritate ac veritate dignetur illustrare, à qua (nisi vehementer fallor) plerosque est cernere tam longe abesse, ut non immerito quis atheos atque à veri Israël's repub.[licâ] alienos dixerit! *Quæ enim designant supra modum indigna, ne dicam, impia, si quisquam ad ea vel hiscere audeat, jam actum est de illius salute*, neque ulla gehenna satis digna judicabitur in quam damnetur ⁶. *Missarum superstitionem, ceremonias immodicas, divorum idolatriam*, et, quod gravissimum est, *indignum eucharistiæ usum sic tuentur, tanquam pro aris focusque*, ut nullo pacto adduci queant, uti *maiores suos* credant tot seculis hac in re potuisse errare: ac proinde illos sese nolle deserere. Verùm si vel leviter quis videatur ex veterum autorum mente de eucharistia secus atque ipsi adsueverunt et a majoribus acceperunt, velle disserere, sic abhorrent indignanturque, tanquam a scorpio icti, quum tamen nulla alia in re fœdus sit plurimis jam annis aberratum, id quod negare non possent, si se doceri, et quæ a priscis doctoribus dicuntur in hanc rem, in considerationem admittere paterentur.

Sunt præterea *nonnulli*, qui, quum velint videri *evangelici, sic uni Luthero sunt addicti*, ut ne latum quidem se unguem ab illius placitis moveri sinant ⁷, quanquam nihil habent, quod iis quæ vos haud dubie à Deo docti adfertis, possint opponere, *hunc* nihilominus *in modum semper vociferantes*: • Verba sunt clara, plana,

³ Ce trait nous fait souvenir des plaintes de Toussain (p. 376), et il s'accorde assez bien avec ce que nous savons des embûches dont *Jean Chastellain* et *Toussain* lui-même furent les victimes (N° 144, note 5, et N° 181, note 3).

⁴ Nous avons vu que diverses tentatives d'évangélisation avaient complètement échoué à Metz en 1524 et 1525 (N° 112, 127, note 4, N° 140, note 5, N° 144 et 155).

⁵ Comparez ce passage avec le N° 140, note 5, et le N° 152, note 8.

⁶ Voyez le récit du procès de *Chastellain* et de *Jean le Clerc* (N° 144 et 155), et les détails relatifs aux persécutions subséquentes (N° 157, notes 3, 5, 6 et 7).

⁷ C'étaient les écrits de *Luther* et les entretiens d'*Agrippa* qui avaient jeté à Metz les premières semences de la Réforme (N° 40).

manifesta, hoc est corpus meum, et, hic est calix sanguinis mei, his simpliciter fidem habemus, • caeteraque omnia ad planiorem horum Christi verborum intelligentiam facientia, tam per evangelistas quàm reliquos orthodoxos passim scripta fortiter contemnent. Ita planè à *suo illo antesignano* edocti sunt nulli cedere, nullum audire, omnes satanae tradere qui diversam sententiam audeant profiteri *! Quis non molestissime ferat *uni homini tantum tribui quantum nulli mortalium antehac tributum sit*?, et, quod amplius est, quantum nemo unquam ausus fuerit arrogare? Et hoc quidem eò faciunt confidentius, quòd falsam quandam *de viro hoc* persuasionem induerint, nunquam videlicet talem ab Apostolorum temporibus extitisse, tanquam sincere Scripturas neminem atque ipsum tractavisse. *Magnum profecto virum libenter fatemur*, per quem Dominus mirabilia operatus sit, *verum hominem esse*, atque ita posse labi negare non possumus, id quod abunde satis *illius clamores, convicia, rixæ, sannae*, et id genus plurima *labilis hominis indicia testantur*.....

Nobis autem, omnibus in rationis aequilibrio examinatis, vestra semper et placuit et placebit (ut confidimus) mansuetudo, qua impetrastis, ut etiamsi *initio* dura admodum videretur opinio, tamen veri indagandi studio attentius inspiceremus, qui fieri posset, quod non dico adsereratis, sed cum iudicio *fratribus* expendendum proposueratis. Sicque *paulatim* magis ac magis in dies *negocium hoc adrisit, ut hodie nihil sit nobis magis persuasum*, ac de quo magis juvet audire.

* On connaît la réponse que fit *Luther* aux avances des pasteurs de Strasbourg (N° 163, n. 2), par l'intermédiaire de leur député *Grégoire Caselius*: « Summa alterutros oportet esse Satanae ministros, vel ipsos vel nos: ideo hic nulli consilio aut medio locus, confiteri oportet alterutram partem quod credit. Atque hic oramus, quando ita certi sunt, ne dissimulent apud vulgum sese nobis dissentire... Quòd si ipsi pergant dissimulare, nobis incumbit, ut confiteamur esse nos alienos ab invicem... Quæ enim conventio Christi et Belial? » (Voyez *Lutheri Epp.* éd. de Wette, III, 44.)

° En regard de ces mots on lit dans l'original la note suivante, qui est de la main de Bucer: « *Luthero* tribuuntur omnia. » Capiton écrivait à *Zwingli* le 14 novembre 1526: « Cum *Luthero*.... de *Eucharistia* contulit [*Martinus Cellarius*], sed rejectus est repente, tanquam cum fastidio, sed citra contumeliam tamen. *Libri tui* et *Ecolanpadii* prostant *Wittenbergæ*, et sunt qui lectis subscribunt... Plerique certum habent, *organum Dei* esse [*Lutherum*], et hac in causa desipere, ut sic *uni Deo gestorum gloria omnis tribuatur*, qui cum talibus affectibus tantum spiritus sui donum commiscuerit. » (*Zuinglii Opp.* VII, 564.)

Proinde *maximas Christo gratias agimus, qui nos tanta per vos benignitate veluti adobruit*. Macti igitur virtute, pergite per Christum, quo cœpistis tramite, de omnibus optime mereri, et Christi gloriam juxta concreditum vobis talentum propagare, magnam olim ab ipso gratiam relaturi. Neque vero hoc vos frangat, quòd undique robusti vos gigantes impetant, vestram imò Christi causam, supra quàm credi possit, promoturi. Non deerit sanè Christus suam gloriam Scripturarumque integritatem à depravatorum injuria gnaviter vindicantibus, ut rumpantur interim pontificii. *Vidimus enim non ita dudum Badensem disputationem*¹⁰ per *Joan. Eckium*¹¹, *Joan. Fabrum*¹² et *Thomam Murner*¹³

¹⁰ L'interruption du manuscrit ne permet pas de savoir, si l'écrivain veut parler de la *Dispute de Baden*, qui eut lieu du 21 mai au 7 juin 1526 (N° 176, n. 15), ou des *Actes de cette Dispute* imprimés à Lucerne par les soins de *Thomas Murner* et publiés le 28 mai 1527 (Voyez Zuinglii Opp. VII, 561).

¹¹ *Johann Meyer von Eck* (en latin *Eccius*), bien connu par la dispute qu'il soutint contre Luther et Carlstadt à Leipsic en 1519 (N° 32, n. 1 et 2). Il fut le principal champion des catholiques à la dispute de Baden, où *Faber* et *Murner* signalèrent aussi leur zèle pour la défense de l'ancienne foi.

¹² *Jean Heigerlin* (en latin *Faber*), vicaire général de l'évêque de Constance (Voyez Hottinger. Zwingli et son époque, p. 119).

¹³ *Thomas Murner*, docteur en théologie et prédicateur des Capucins à Lucerne (V. le N° 137, n. 2, à la fin).

APPENDICE

Depuis l'impression des lettres de *Briçonnet* et de *Marguerite d'Angoulême* que renferme ce volume, nous avons pu consulter le manuscrit qui contient leur correspondance, et nous en avons tiré les lettres reproduites dans cet Appendice; elles achèveront de faire connaître les sentiments de l'évêque de Meaux.

L'examen de ce manuscrit nous a également permis de constater que la lettre du 22 novembre 1521 (N° 44), sur l'auteur de laquelle nous avons exprimé des doutes, ne devait pas être attribuée à *Gérard Roussel*, comme nous l'avions supposé, mais qu'elle appartient incontestablement à *Guillaume Briçonnet*.

35 a

MARGUERITE D'ANGOULÊME à Guillaume Briçonnet.
(De Bourgogne? au commencement de juillet 1521.)

Bibliothèque Impériale. Suppl. franç. n° 337, fol. 3 b-4 a.

Celuy qui m'a faicte participante de sa Parolle par voz escrip-
tures me face la grâce de sy bien les entendre et m'y conformer,
que ce soit à sa louenge et à la consolacion que desirez du fruit
de mon amendement, et vous vueille rendre charité pour charité,
selon sa libéralité!... Or puis que vous avez commencé à me donner
desir d'entendre à desirer, je vous prie ne vous ennuyer. Car j'ay
receu tous les traictz [i. traités] que m'avez envoieez, desquelz ma
tante de Nemours a eu sa part, et encoires lui envoie les derniers,
car elle est en Savoie, aux nopces de son frère, qui ne m'est petite
perte. Parquoy vous prie avoir pitié de me veoir sy seulle; et,
puis que le temps, le pays et les propos ne sont propres pour la venue

de maistre Michel, à quoy je m'accorde, pensant que voz oppinions procèdent du Sainct Esperit, au moins je vous prie que par escript vueillez visiter et exciter à l'amour de Dieu mon cuer, pour luy faire à la fin chanter : « Benedictus Dominus ! » Le commencement duquel [je] trouve sy bon que par aulmosne j'en requiers la fin, vous priant *monstrer ceste lettre au bon père*, et qu'elle a (*sic*) la responce de voz deux lettres, comme aux deux précédentes d'ung seul Bien neccessaire, auquel vous soit donnée sa paix éternelle, après *les longues guerres que portez pour la foy et l'amour de Dieu*. En laquelle bataille desire mourir en vostre bande

la toute vostre fille MARGUERITE.

40 a

MARGUERITE D'ANGOULÊME à Guillaume Briçonnet.
(Vers le milieu d'octobre 1521.)

Suppl. franç. n° 337, fol. 8b-9a.

Ainsy que la brebis en pais estrange errant, ignorant sa pasture par mescognoissance des nouveaulx pasteurs, liève naturellement la teste pour prandre l'air qui vient du lieu où le grand berger, par ses bons ministres, luy a acoustumé donner douce nourriture, — en ceste sorte, comme trop indigente par faulte d'avoir bien mis à prouffict *la refection spirituelle que j'avois prinse en vostre dévot compaignie*¹, suis contraincte de prier vostre charité . . . exercer par lettres *son effect commencé par parolles*, espérant avec l'aide de *l'expositeur que m'avez laissé*², dont tant mon âme vous est tenue, d'estudier vostre lesson, en sorte que le chemin de la grant bergerie me sera monstré avec *l'ayde de voz prières et de ceulx et celles que cognoissez bien avant en la voye* où de bien foëble desir [je]

¹ Voyez le N° 42, note 3.

² Allusion à *Michel d'Arande* (Voyez le commencement du N° 42).

desire entrer ; et, sy par ce moyen puis estre conduite et colloquée au lieu de sy gracieuse pasture, pensez la consolation que vous aurez, par la grâce du tout-bon et puissant, d'avoir esté ministre de ramener à sa tant seure et éternelle demeure la pauvre ouaille qui estoit périe . . . Parquoy, mon père, je vous requiers que, par lettres, descendez de la haulte montaigne, et en pitié regardez, entre ce peuple esloingné de clarté, la plus aveuglée de toutz, et vueillez ayder, par escripture, prière et souvenance, à tirer hors de ses tristes ténèbres

la toute vostre MARGUERITE.

40b

GUILLAUME BRIÇONNET à Marguerite d'Angoulême.
De Meaux, 24 octobre 1521.

Suppl. franç. n° 337, fol. 40a-40b.

Le doux et débonnaire Jésus tant s'est anéanty et apovry, qu'il luy a pleu se fère... la vraie brebis innocente et sans macule, et ce pour les brebis errantes réduire à la voye, et, en icelle cheminant, par ardent desir et amour viscéralle c'est [l. s'est] volontairement et en vérité fait victime pour les purger, nectoier et laver, ou, pour mieulx parler, *innover en soy la masse de nature humaine, qui estoit tout péché*, . . . et, pour ce faire, [Il] a, par patience indicible, couru en la voye et beu le torrent de la doloireuse passion, sans se plaindre et ouvrir sa sacrée et digne bouche, fors que pour nous inviter à suivre le trac de son précieux et très-digne sang... Les pauvres brebis errantes sont en Luy, par Luy et pour Luy, *innovées* et entièrement dellivrées de corruption, mort et ténèbres, renouvelées au vray chemin de vérité, en incorruption, immortalité, vie et lumière. *O singulière, très-digne et peu par mes semblables savourée innovation!* L'odeur du sacrifice tire les bons et leur est odeur de vie, en vie, et aux mauvais odeur de mort, à mort . . .

40 c

GUILLAUME BRIÇONNET à Marguerite d'Angoulême.
De Meaux, 11 novembre (1521).

Inédite. Suppl. franç. n° 337, fol. 31 b-33 b.

.... Par foy bientost serez vraie perle, et marguerite par charité et amour, vraiment une avec la seulle supercéleste, superexcellente, incompréhensible, vraie marguerite, *le doux Jésus, que vous supplie de rechef aimer de toutè vostre puissance quant au monde.* Ce ne seroit assez à la grâce qu'il vous a donnée, en considérant le lieu où vous estes, vous acquicter seulement de l'aimer de vous et en vous, et ne luy présenter que des raisins de vostre vigne, *sy ne pourchassez vertueusement qu'Il soit aymé, servy et honoré partout où il vous donne pouvoir* et occasion de ce fère. Vous n'estes que ung raisin de sa grant vigne, de l'Église, *qui est en tel désordre que chacun voit.* Il n'est nouvelles d'y cuellir que des la[m]brusques

Je sçay que ayez, après Dieu, *le Roy et Madame*, comme estes tenue par tout devoir, et n'est peine que ne voulsissiez prendre pour la conservation et accroissement de leur honneur *Soiez la bonne sainte Cécile, qui gaigna mary. frères. et plusieurs aultres.* Vous aurez à faire au Roy et à Madame, que Dieu par sa bonté a touchéz de grandes et excellentes grâces, et jà sont navréz au cœur *pour l'honneur de Dieu. Il sera facile d'allumer ung grand feu, quant les trois cœurs seront à ce uniz.* Les occupations qu'ilz ont les distraient, et [je les] croy mises en avant par l'ennemy, pour empescher ce qu'il peult prévoir qui se feroit *à l'honneur de Dieu.* D'autant que en avez moins, combien que les leur[s] sont les vostres, devez plus songneusement prier Dieu pour eulx, comme sçay que faictes. Et quant verrez l'opportunité, *procurez l'affaire de Dieu, à ce qu'il soit aultrement servy et honoré qu'il n'est en se* [l. ce] *Royaume*, auquel le Roy est son lieutenant-général, et à ceste fin a le glaive en sa main, qui est la

puissance de Dieu, pour le faire honorer et aymer. Les grâces que Dieu vous a donnéz à tous trois sont trop grandes pour estre oisives. *Il fault régner ailleurs que icy*, et, comme vous estes en ce monde une trinité de personnes en unité d'amours, que aussy soiez en l'autre uniz avec la supercelleste trinité en unité, ce que Luy supplie très-humblement et de tout mon cœur.

.... Madame, je ne sçaurois respondre à vostre bonté et bénignité. Le doux Jésus y satisface pour moy et parcroisse en vous sa grâce, paix et amour ! A Meaulx, le xj^e Novembre (1521).

Madame, sachant que avez *Maistre Michel*, ay passé légèrement en quelque endroit. Il est vostre et le surplus, qui est pour à vostre plaisir en disposer, *vous suppliant me le prester pour l'advenir*, car je mys [i. m'y] suis actendu, et après le vous renvoiray, s'il vous plaist. *Commandez-luy qu'il vous mecte par escript les mistères du baptesme, tant de la primitive église, que ce [que] de présent on fait*. Vous le trouverez bon et fructueux. Monsieur *Fabry* se recommande très-humblement à vostre bonne grâce.

Vostre très-humble et très-obéissant G. B.
indigne ministre de M[eaulex].

Jesus Maria.

47a

GUILLAUME BRIÇONNET à Marguerite d'Angoulême.

De Meaux, 22 décembre 1521.

Inédite. Suppl. franç. n° 337, fol. 47b-64a.

..... Madame, vous escripvez, et par amoureux et cordial souhait desiriez, que le seul Feu bon et nécessaire, qui tout brusle jusques à la consumption des plus petites rachines, par importable amour et ravissement vous unisse à Luy Et après, demandez trouver la fontaine du grand Moïse, qui ne se tarist, pour en avoir de l'eau Hélas ! Madame, moult en y a qui ont délaissé la fontaine et la vaine de eau vive, et par contempnement ont fait des citernes qui ne peuvent retenir les eaux *Les autres sont*

qui tiennent les clefz de l'abissalle source de fontaine de vie, lesquels, par cécité et ygnorance n'y peuvent ou ne veulent, et sy [l. et cependant] ne permectent aultres y entrer. Dont procède la sécheresse des pauvres brebis, qui demandent de l'eaue de pasture et doctrine spirituelle ; leur langue est sèche par ardent desir, et n'y a pasteur qui la communique ou qui leur ouvre la porte pour en prandre ; et sy peu que l'on leur en départ, ce n'est sans deslier la bourse, tellement qu'il est aujourd'huy vérifié ce qui est dict par ung des prophètes : « Aquam nostram pecuniâ bibimus. »

Hélas, Madame, quant viendra le temps que l'eaue vive sortira de Jérusalem et courra par charité et amour de Jésus, arrouasant les arbres plantéz à la ligne et rectitude divine, ad ce qu'ilz puissent apporter fruit plaisant et agréable au bon Seigneur ? Certes, nous pouvons dire avec le prophète : « Facti sumus sicut torrens in austro. » *L'Eglise est de présent aride et sèche comme le torrent en la grande chaleur australe. La chaleur d'avarice, ambicion et voluptueuse vie a déséchê son eau de vie, doctrine et exemplarité.* Tel vent est dissipatif et désiccatif de toute grâce. Ung chacun serche son prouffict et honneur. Il n'est plus question de celui de Dieu *Nous sommes tous terrestres*, qui debvrions estre tout esperit, et ce procède par faulte d'eaue de sapience et de doctrine évangelique, qui ne court et n'est distribuée comme elle deveroit. Chacun le congnoit. Peu s'en souvient, qui est signe de faulte d'amour divine.

. . . Il n'est que une doctrine évangelique, qui se communique aux ungs comme viande solide et aux aultres en sublimité de doctrine, selon qu'ilz sont capables ou de eaue de purgacion, ou de illuminacion, ou de perfection. Toutesfois il n'est que ung Seigneur qui envoie en embassade, par la voix duquel elle se distribue ; et qui l'annonce aultrement que par la voix divine et pour son honneur, il est adultérant *la parole évangelique*. Car il n'y a que la voix du Seigneur . . . qui parle en la distribution de l'eaue évangelique, et par ce [nous] la devons prandre de celui qui l'annonce en vérité, non comme parole d'homme, mais comme vive parole de Dieu . . . *Toutes aultres doctrines et sciences pérégrines sont ameures* [l. amères], *et ne sont dignes de nom chrestien* [ceux] *qui en font leur pasteur*[e] . . .

(La fin de cette lettre forme notre N° 48.)

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 4, note 2, second paragraphe. Voici le texte latin plus complet du passage tiré du commentaire de Le Fèvre sur les Psaumes, que nous avons cité partiellement en français :

« . . . *Longo* equidem *temporis intervallo humana sum secutus* [scil. *studia*], *et divinis vix prima* (ut aiunt) *admovi labra*; augusta enim sunt et non temere adeunda. At ex illa quamvis remota delibatione tanta lux affulgere visa est, ut, ejus comparatione, *disciplinæ humanæ michi visæ sint tenebræ*, — tanta spirare fragrantia, ut illi suavolentiæ nichil inveniatur in terris simile, neque aliam crediderim terrenam paradisum, cujus odore in vitæ immortalitatem foveantur animæ.

Frequens cœnobita subii; at qui hanc ignorarent dulcedinem, veros animorum cibos nescire prorsus existimavi. *Vivunt enim spiritus ex omni verbo quod procedit de ore Dei; et quænam verba illa, nisi sacra eloquia?* Mortuos igitur, qui ejusmodi sunt, spiritus habent. *Et ab eo tempore quo ea pietatis desiere studia, cœnobita periere, devotio interiit, et extincta est religio, et spiritualia pro terrenis sunt commutata, cœlum dimissum et accepta terra: infelicissimum sane commercii genus! . . . Anno Christi M.D.VIII.* »

P. 5, même note. C'est dans une lettre adressée par *Farel* à *Pellican* en 1556 que se trouvent les paroles prononcées par *Le Fèvre*. Ce passage est ainsi conçu :

« . . . Pius senex, *Jacobus Faber*, quem tu novisti, ante annos plus minus quadraginta me manu apprehensum ita alloquebatur: « *Guilherme, oportet orbem immutari, et tu videbis,* » dicebat. Ego tunc charus eram seni, et perrexit mihi ut pater esse. Sed nihil erat nisi ipsa superstitione, in qua seni adnitebar accedere aliquantum. Nam æquare vix poterat quisquam, tantum abest ut vinceret. Sanè stupesco, quando cogito insanam tanti viri superstitionem, qui vel floribus jubebat *Marianum idolum*, dum unâ soli murmuraremus preces Marianas ad idolum, ornari. In Missa omnes vincebat. Tandem aliquid lucis cœpit intueri; sed quanta caligo adhuc restabat. Demum coactus *Galliam* deserere, *Argentoratum* descendit, ubi virum commonefeci eorum quæ olim prædixerat, et *jam tempus instare dicebam, quod et pius senex fatebatur*, meque hortabatur, pergerem in annuntiatione sacri Evangelii. » (Joh. Henric. Hottingerus. *Historia ecclesiastica Novi Testamenti*. Tiguri, 1665, in-8°. Pars VI, p. 18.)

Page 5, à la fin de la note 2, ajoutez: M. Graf a repris ce travail et l'a entièrement refondu dans une étude biographique approfondie, qu'a publiée le recueil intitulé: « *Zeitschrift für die historische Theologie.* » Année 1852.

P. 31, note 2, lisez: Voyez le N° 2, note 2.

P. 51, dernière ligne, ajoutez: Beda dans un ouvrage dirigé tout entier contre Érasme et Le Fèvre expliquait de la manière suivante l'orgueil dont il les accusait: « *quum quis (disait-il) quavis in arte magistrum agere præsumat, sub cujus magistris nunquam fuerit discipulus.* » En 1519, Clichtow

avait défendu Le Fèvre du même reproche : « Mirandum est quod nullum putent Theologum esse posse, nisi in theologi ludi pulvere desudarit, atque in eo *magisterii munere* donatus sit » (Graf. Zeitschrift, 1852, p. 8, n. 7).

P. 60, ajoutez à la note 8 : Il résulte toutefois de la préface placée par Badius en tête des Œuvres de Basile le Grand et datée du 17 novembre 1520, que Le Fèvre venait de quitter Paris, après y avoir fait un séjour dont la durée est inconnue : « *Nuper . . . D. Basilii monumenta . . . hinc ad negotia sua profecturus* prelo nostro commisit [*Faber*] » (Graf. Zeitschrift, 1852, p. 62).

P. 61, N° 31. Selon Louis Lavater, cité par Freytag (Apparatus literarius. Lipsiæ, 1755, III, 189), l'auteur de cette Préface des Œuvres de Luther serait *Conrad Pellican*, et dans ce cas elle aurait été écrite, non à Wittemberg, mais à Bâle.

P. 66, ligne 7, lisez : le *secours* spirituel.

P. 67, ligne 5, lisez : après le 10 juillet 1521.

P. 75, N° 41, au commencement, lisez *partement*. — Les quatre premières lignes de ce N° sont le post-scriptum d'une lettre de *Briçonnet* du 17 novembre, qui a été placée par erreur, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, immédiatement avant le billet de Marguerite auquel elle répond et qui se trouve à la suite de ce post-scriptum dans notre N° 41.

P. 76, ligne 12, en remontant, lisez : *étranges ou domestiques*.

P. 78, première ligne du post-scriptum, lisez : d'estre estimé[c] du nombre de ceulx à qui [je] desire de ressembler.

P. 80, ligne 3. Les mots *de telle* doivent être placés entre crochets.

P. 80, ligne 8, en remontant, nous avons remplacé par *n'est* les mots *qu'il est* du manuscrit.

P. 83. En tête du N° 47, au lieu de fol. 46 a, lisez : fol. 45 b.

P. 84, ligne 4, lisez : dont le prouffict *de vostre escript* ne restiendray.

P. 84, ligne 9, lisez : recevoir son *escript*, et entendre vérité, comme il vous dira.

P. 85, première ligne, lisez : *long temps a* en vostre cœur.

P. 93, note 3, lisez : Voyez dans le N° 25, note 8, etc.

P. 103, note 6, lisez : un prêtre *badois*.

P. 105, note 2, deuxième ligne, après *l'Évangile*, lisez : ces mots d'Érasme écrivant à Goclenius en 1523 : « Subodoror regiam aulam ὑπεροουθερίαν, » et le fragment etc. — Ce passage d'Érasme est tiré de l'ouvrage de Chevallier sur l'origine de l'imprimerie de Paris, où il est cité p. 174, d'après la *Vita Erasmi*. Leyden, 1642, in-16, p. 174.

P. 108, ligne 11, en remontant, au lieu de « *mendiante*, » lisez : *mendicité*.

P. 110, ligne 9, lisez : dont *ce* peuvent esclaircir.

P. 111, note 10, lisez : voz *inutiles* enfans.

P. 179, note, ligne 4, en remontant, lisez : Au reste, le seul renseignement certain qu'on possède sur le *séjour de Farel à Meaux*, c'est l'assurance que lui donne G. Roussel, etc.

Quant à *l'entretien de Farel avec le Jacobin de Roma*, dont il est question dans cette note, on ignore l'endroit où il eut lieu, mais la date en est précisée par la mention du N. T. français de Le Fèvre, qui venait de paraître

(juin — novembre 1523). C'est ce qui résulte du passage même où Farel raconte cet incident :

« Le Pape quite et remet le serment aux subjectz, pour n'obeyr plus, et n'estre plus obligé à leur seigneur... Et non seulement le Pape ose ainsi parler et faire... mais je l'ay ouy d'un Jacobin nommé de Roma. Auquel quand propos estoit tenu de l'Évangile, et ce, quand premièrement le nouveau Testament fut imprimé en françoys, où monsieur Fabry avoit besogné, et [où il] estoit dict, que l'Évangile auroit lieu au Royaume de France, et qu'on ne prescheroit plus les songes des hommes, — de Roma respondit: « Moy et autres comme moy, lèverons une cruciade de gens, et ferons chasser le Roy de son Royaume par ses subjectz propres, s'il permet que l'Évangile soit presché. » Mais ce Moyne ne s'en alla sans responce, telle que doit donner un qui craint Dieu, et qui est bon et loyal, et qui ayme son Prince. » (Épistre envoyée au Duc de Lorraine par Guillaume Farel, Prescheur du S. Evangile. Genève, 1543, petit in-8°, p. 43-44.)

P. 181, note 7. Selon A. F. Didot (Essai sur la Typographie), cet ouvrage de Budé fut publié en 1529, à Paris, chez Josse Bade.

P. 182, ligne 20, lisez : *ny* abismez.

P. 187, ligne 10, lisez : soit réduite à sa vérité, *comme* [je] sçay, etc.

P. 187, ligne 11, lisez : sçavoir *en* pouvoir, pourvoiez, etc.

P. 190, ligne 7, en remontant, lisez : Il se veult sercher.

P. 206, à la fin de la note 4, lisez : 8 octobre 1525.

P. 223, note 24. Supprimez ce qui suit le —.

P. 224, à la fin de la note 30, lisez : Jean *Schott*.

P. 225, à la fin de la note 37, lisez : la lettre de Bentin à (Ecolampade du 8 octobre (1525) et celle de Coct à Farel du 2 septembre 1524.

P. 225, note 45, lisez : *Papillon*.

P. 246, ligne 3, supprimez le mot *inédite*.

P. 247, note 3, première ligne, lisez : le 12 mars 1525 (1526, nouveau style).

P. 251, note 5. Supprimez, à la première ligne, les mots *et à Meaux*, et à la troisième, les mots *écrite à Meaur*. Le chevalier Coct n'était pas encore arrivé dans cette ville à la date du 6 juillet; mais ses relations familières avec Farel l'autorisaient à ouvrir la lettre de *Le Fèvre*, qui put lui être communiquée à Paris par Conrad Resch.

P. 252, note 11. Après (1525) ajoutez : et le N° 140, note 7.

P. 288, au commencement de la note 1, supprimez le renvoi.

P. 303, ajoutez à la fin de la note 4 : Ces passages des Chroniques de Metz et ceux que nous citerons plus loin, sont extraits de la Biographie de François Lambert d'Avignon, publiée en allemand par M. le professeur Baum de Strasbourg.

P. 307, avant le sommaire, ajoutez : TRADUIT DE L'ALLEMAND. A la fin de la note 2, ajoutez : à Berne. (Communiqué par M. l'archiviste Krütli.)

P. 310, ajoutez à la fin de la note 10 : Luther écrivait de son côté le 13 janvier 1525 : « *Annemundus* minatur mihi, nisi cedam mea opinione, sese adversus me scripturum. » (Voyez Luthers Briefe. Éd. de Wette, II, 613.)

P. 338, note 7, ligne 2, lisez : *de St.-Gorgonne*.

P. 352, note 3, après 42 ajoutez: et 46, et, à l'avant-dernière ligne, lisez: le 12 mars 1525 (1526, nouveau style).

P. 395, ligne 7, en remontant, lisez d'après Choupard: *ductu gratia* Christi.

P. 400, dernière ligne, lisez: Nonii.

P. 409, Sommaire, ligne 6, au lieu de: lui éviter, lisez: lui *épargner*.

P. 417, première ligne du Sommaire, lisez: vous m'avez rendu quatre couronnes pour une que je vous devais. Je suis bien près de vous les renvoyer, etc.

P. 419, ajoutez à la fin de la note 5: Les Français réfugiés à Strasbourg ne quittèrent cette ville qu'après le 20 mars, puisque le 19 Bédrot écrivait à Ambroise Blaarer: « *Stapulensis* adhuc *hæret hic* in *ædibus* Capitonis, *alii item Galli* eruditissimi. » (Coll. Simler.) On devrait même reporter leur départ après le 16 avril, si le passage suivant, relatif à Roussel, peut s'appliquer également aux autres exilés: « *Bucerus* et *religionis fratres* te salutant, *cum primis Farellus* et *Gerardus Rufus*, quem nos *Tolninum* nominamus: *latere enim* voluit. » (Capiton à Zwingli, 16 avril 1526. Zuinglii Opp. VII, 492.)

P. 436, ajoutez à la fin de la note 4, relative à Beda: Dans une lettre adressée à Jean Faber, Érasme se plaignait déjà (le 16 avril 1526) du zèle persécuteur de Beda et de la Sorbonne: « *In Gallia* (disait-il) *gnaviter insaniunt Beddaici quidam* censuris, *articulis, carceribus, incendiis*, libellis. *Optarim vel sic posse cohiberi pestem*; *sed exitus rei* docebit, *his modis nihil aliud quàm exasperari malum.* » (Erasmi Epp.)

P. 442, ajoutez à la fin de la note 1: On lit dans une lettre de Laurent Coct à Farel, datée du 4 juillet (1525):

« Mon frère aîné, Seigneur du Chastelard . . . ne volant me faire ma rayson [l. régler son compte avec moi], . . . m'a totalement respondu, que à jam-mays de luy ne auray riens, que premier ne l'aye bien et deurement informé de la mort de mon dict frère le chevalier, — combien que, par *voz lettres*, le ayez informé de la vraye vérité . . . Car moy-mesmes veiz les dictes lettres ès mains d'ung nommé *George* (le surnom ne me recorde) que par vous fut envoyé à mon dict frère *du Chastellart*, bien tost après sa mort [l. après la mort du chevalier]. Car, comme escripvez, le dict *George* l'avoit servy durant sa maladie, et, pour récompence, par le commandement de mon dict frère du Chastellart, balliay au dict *George* viij escus. Mays tout cecy ne me sert en riens, car mon dict frère du Chastellart, n'a nulle volonté me fère ma rayson, fors qu'il dit, comme Saint Thomas: « *Nisi videro, non credam.* » (Inédite. Autographe. Bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel.)

P. 455, note 27, ligne 4, lisez: et qui *a mérité*.

P. 460, dernière ligne, ajoutez à la note 11: Capiton écrivait à Zwingli, le 3 février 1526, au sujet de la doctrine réformée sur l'Eucharistie: « *Sentio Galliam* omnium maxime *illum unicum articulum detestari.* » (Zuinglii Opp. VII, 468.)

